



TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Plaine de Niort	Depuis la frange nord en sortie du village de Tusson, le paysage ouvert de la plaine de Niort se dévoile librement. Le motif éolien est déjà coutumier au sein de ce paysage et le projet prend place entre les deux parcs de Saint Fraigne (construit et accordé). Les boisements qui marquent l'horizon tronquent les éoliennes du projet. En effet, seuls des fragments de pales peuvent être perceptibles par intermittence. Au vu de la distance d'éloignement et de la fraction visible du projet, ce dernier est peu prégnant. Par ailleurs, son emprise horizontale est faible, atténuant son empreinte à l'horizon. L'insertion du parc en projet n'engendre pas de modification notable dans le paysage observé.	> Pas de rupture d'échelle > Pas de modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	P.E. Saint Fraigne (accrodé et en service) P.E. Couture Énergie		> Pas de modification de lisibilité des parcs	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD61		> Pas de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Franges nord de Tusson		> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Village de Tusson (Site inscrit)		> Phénomène de visibilité > Pas de modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPACTS PAYSAGERS PAR PHOTOMONTAGE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire éloignée						
1	Vue depuis la RD 109					Covisibilité avec Restes de la commanderie (MH 36)
2	Vue depuis les abords du Domaine de Grand Port	Bande bocagère de Niort				Domaine du Grand Port (MH39)
3	Vue depuis les abords de l'hospice et de l'église Saint Savienien de Melle		P.E. Châteliers / P.E. De Tourette 1 & 2		Centre bourg de Melle	Hospice et Eglise Saint Savienien de Melle (MH48 et 50)
4	Vue depuis les abords de l'Église Saint-Sulpice de Tillou				Centre bourg de Tillou	Eglise Saint-Sulpice de Tillou (MH 53)
5	Vue depuis l'église de Loizé		P.E. de Saint Fraigne / P.E.de Poitou Charente VII / P.E. des Groies		Franges ouest de Loizé	Eglise de Loizé (MH6)
6	Vue depuis l'est du bourg de Bouin		P.E. de Romazières / P.E.de Poitou Charente VII / P.E. des Groies			Eglise de Bouin (MH9)
7	Vue depuis les abords du château de Saveille					Château de Saveille (MH17)
8	Depuis la RD 182		P.E. de Saint Fraigne	RD 182		
9	Vue depuis la frange nord du village de Tusson	Plaine de Niort	P.E. Saint Fraigne (accrodé et en service) P.E. Couture Énergie	RD61	Franges nord de Tusson	Village de Tusson (Site inscrit)

Figure 81 : Tableau récapitulatif des impacts paysagers de l'aire éloignée

Valeur de l'impact	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

3 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE ÉLOIGNÉE

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

L'aire d'étude éloignée est caractérisée par l'importance de la plaine de Niort et la présence de la bande bocagère qui suit l'orientation de la vallée de la Boutonne.

Depuis la plaine de Niort, les vues sont longues et rythmées par les modestes ondulations du relief. Le projet s'y insère relativement aisément, du fait de la distance d'éloignement et de la conception de l'implantation. En effet, bien que localement visibles comme en sortie nord du village de Tusson (Planche n°9), les dimensions apparentes des éoliennes depuis le périmètre de l'aire d'étude éloignée sont modestes et ne constituent pas de points d'appels visuels notables.

Depuis les lieux de vie implantés dans la bande bocagère, la prégnance du projet est faible du fait de l'éloignement. Par ailleurs la densité de la trame végétale limite la visibilité du projet.

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

La présence du motif éolien sur le territoire est relativement lâche avec des interdistances conséquentes entre les parcs. Le projet s'inscrit à proximité du parc en instruction des Groies, en covisibilité avec celui-ci sur les vues lointaines (Phm n°5 / 6). Ainsi, les perceptions en direction du projet sont en partie associées à la présence d'éoliennes.

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

À l'échelle de l'aire d'étude éloignée, cet enjeu présente peu de sensibilité. Du fait de l'orientation des voies, des mouvements du relief, de la végétation et de la distance d'éloignement, le projet d'Aubigné est peu ou pas visible. Aucun photomontage n'a été réalisé pour traiter spécifiquement de cet enjeu.

Néanmoins, plusieurs photomontages représentent les perceptions depuis différents point de vue en coeur de bourg ou depuis les franges habités.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC LES SILHOUETTES DE BOURGS

La végétation, l'implantation des bourgs et la répartition de la trame bâtie, le relief et la distance d'éloignement limitent fortement la sensibilité de cet enjeu au sein de l'aire d'étude éloignée. Ainsi, aucun photomontage n'a été réalisé pour traiter spécifiquement de cet enjeu.

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC LE PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER PROTÉGÉ

L'aire d'étude éloignée présente un patrimoine bâti et paysager notable avec 25 monuments historiques, 1 SPR et 1 site protégé. Les perceptions en direction du projet sont régulièrement fermées par la trame bâtie et végétale qui forment l'écrin paysager de ces éléments ou sites patrimoniaux. Des sensibilités ont toutefois été identifiées au stade de l'état initial :

- Sensibilité très faible : Hospice et église de Melle, église de Tillou, église de Loizé, église de Bouin, château de Saveille, le SPR de Melle et le site du village de Tusson.

En fonction de la ZVI du projet (mise à jour avec l'implantation finale), de ces sensibilités et de leur représentativité (certains sites s'étendent sur plusieurs aires d'étude), une série de photomontages rigoureusement sélectionnés a été réalisée :

- N°1 - Restes de la Commanderie : impact nul
- N°2 - Domaine du Grand Port : impact nul
- N°3 - Hospice et église Saint-Savinien de Melle : impact très faible
- N°4 - Église Saint-Sulpice de Tillou - impact très faible
- N°5 - Église de Loizé : impact très faible
- N°6 - Église de Bouin - impact très faible
- N°7 - Château de Saveille - impact très faible
- N°9 - Village de Tusson : impact très faible

Les photomontages n°1 à 9 concluent à un impact paysager nul à très faible au regard de la prégnance visuelle nulle ou minime du projet.

E . IMPACTS PAYSAGERS DEPUIS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

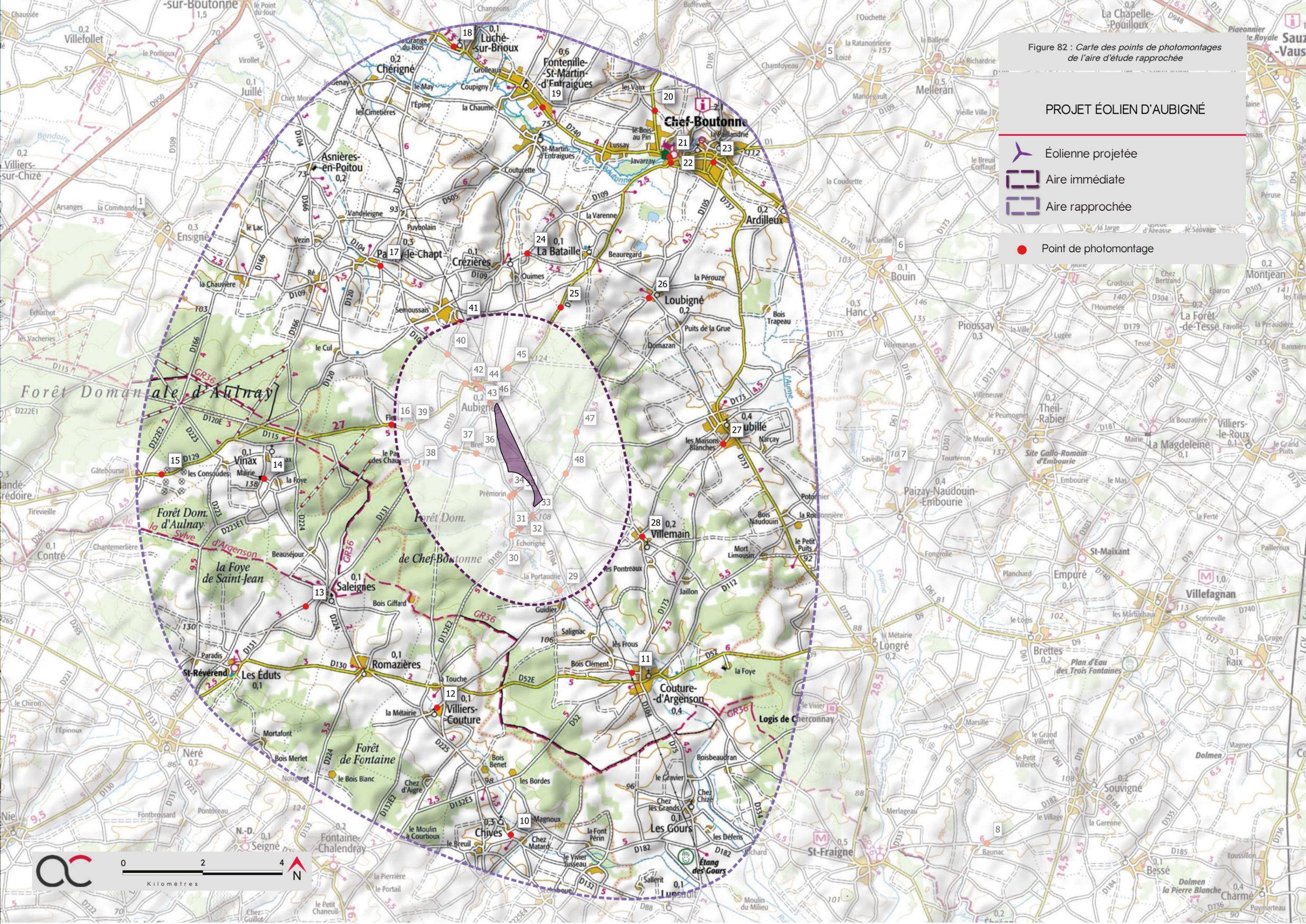
1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L'AIRE RAPPROCHÉE (ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)



Figure 82 : Carte des points de photomontages de l'aire d'étude rapprochée

PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Point de photomontage

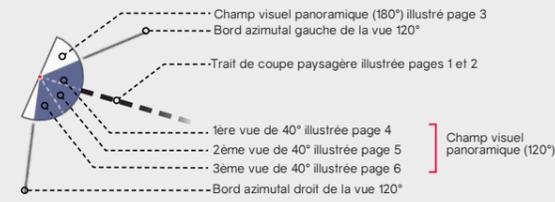


Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 110m | 133m | 176.5m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E4 : 9km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 10,4 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien d'Aubigné

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.3

Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

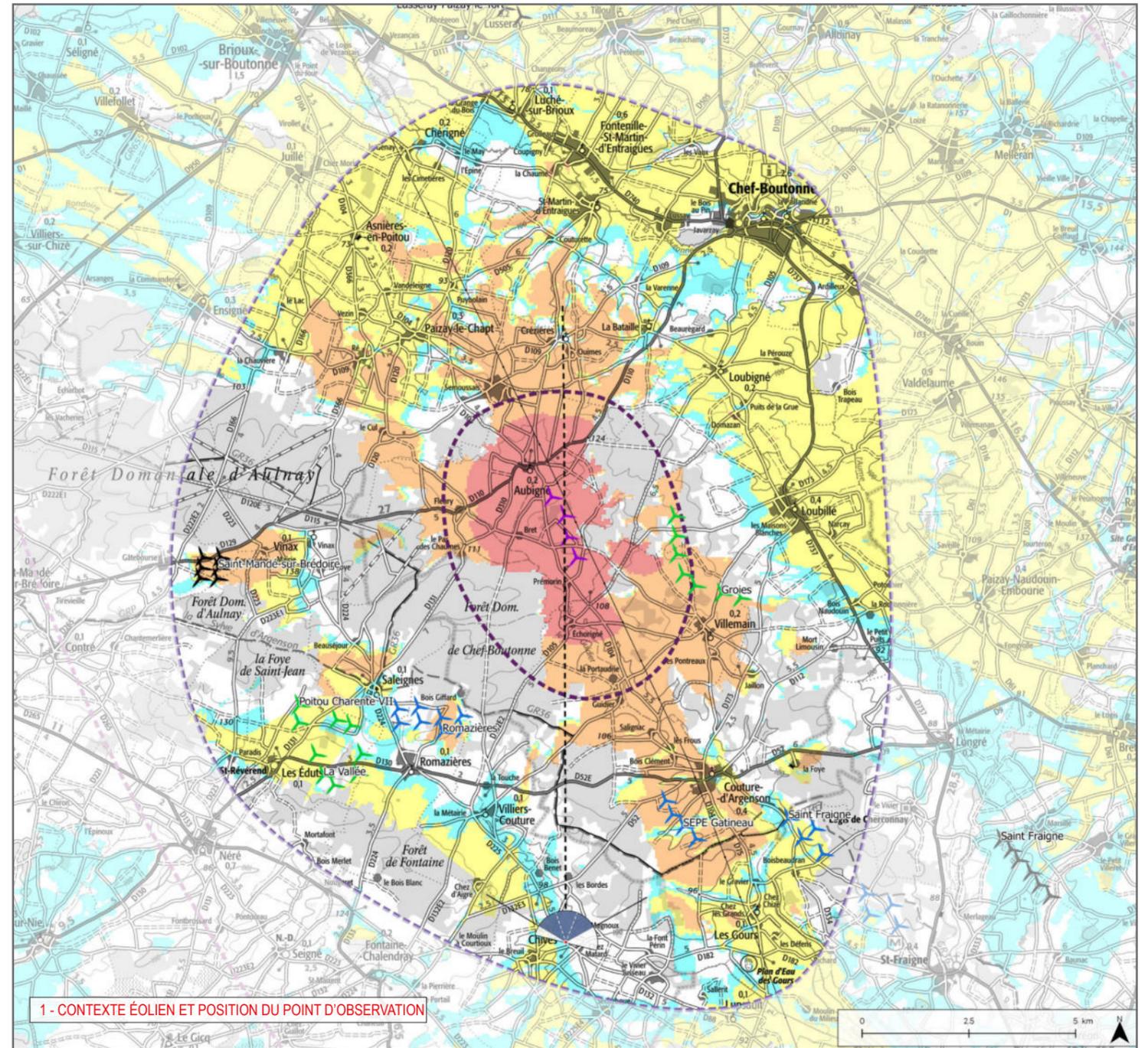
0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

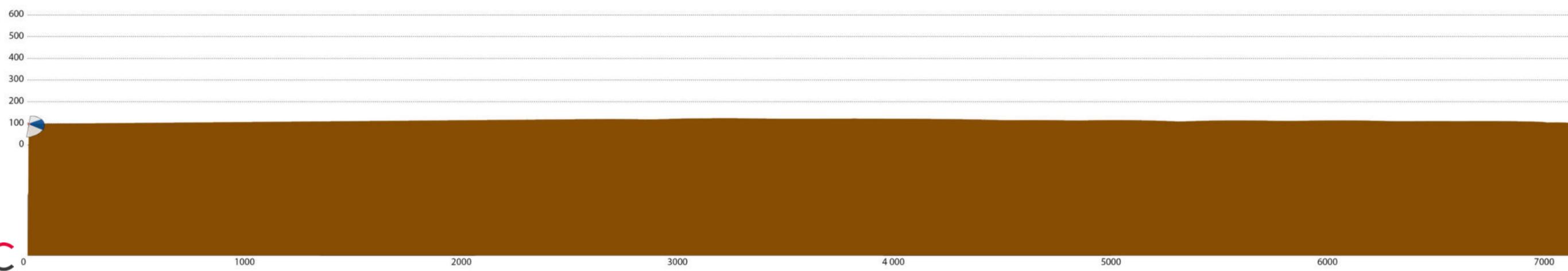


1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

IMPACTS PAYSAGERS

210

ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN D'AUBIGNÉ - VOLET PAYSAGER



Informations photographie

Identifiant : 13

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 457991, 6544410, 97

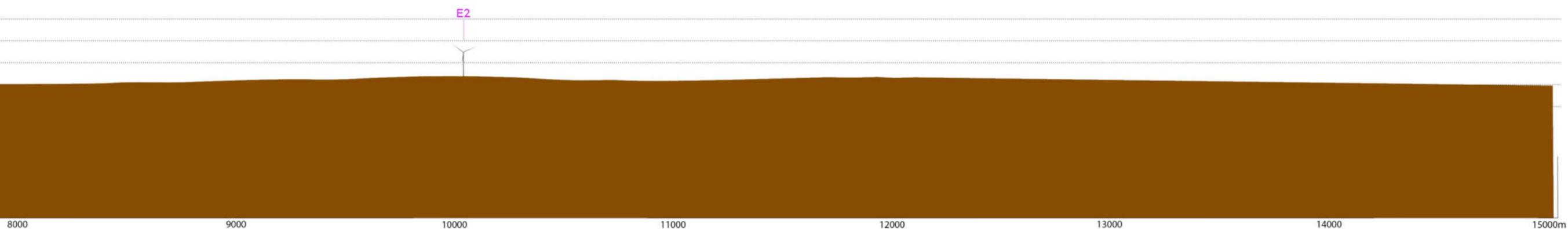
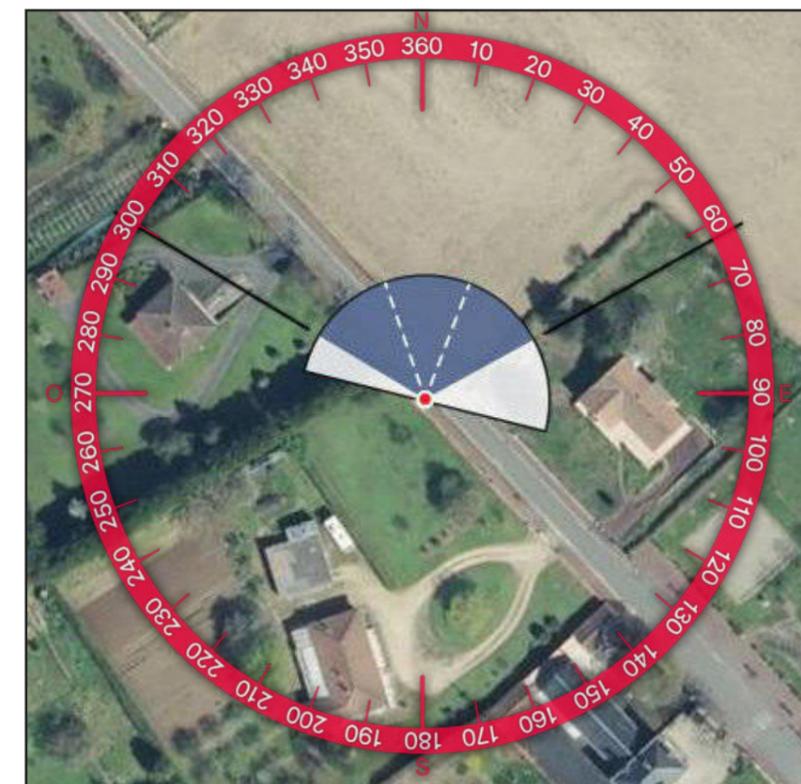
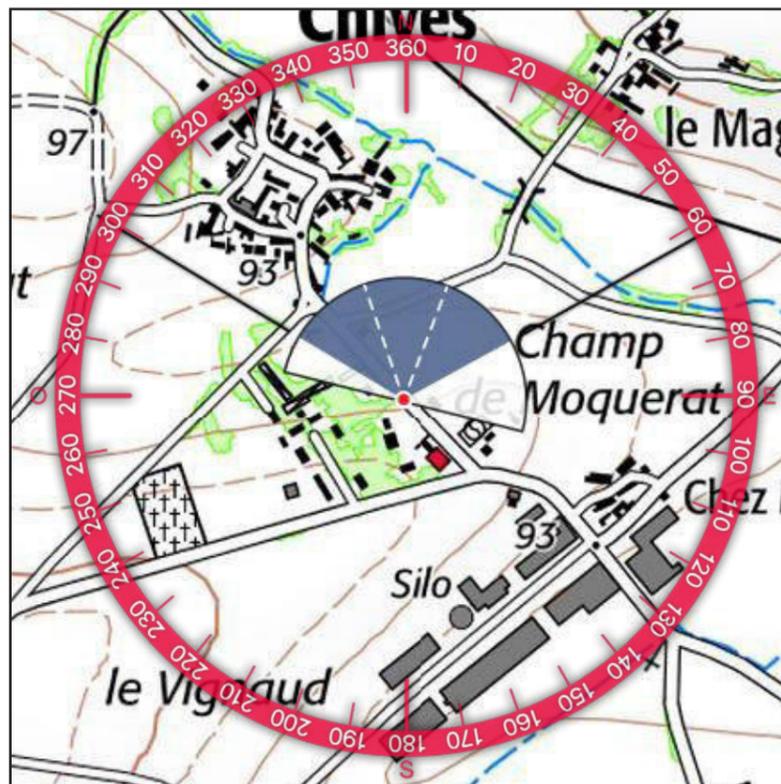
Date et heure de prise de vue : 26/01/2021 10:30

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

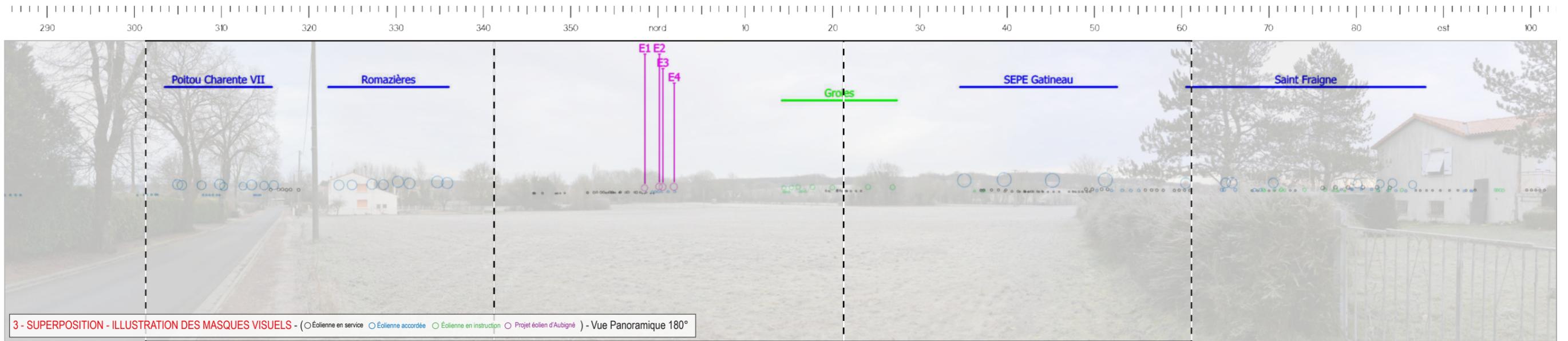
Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

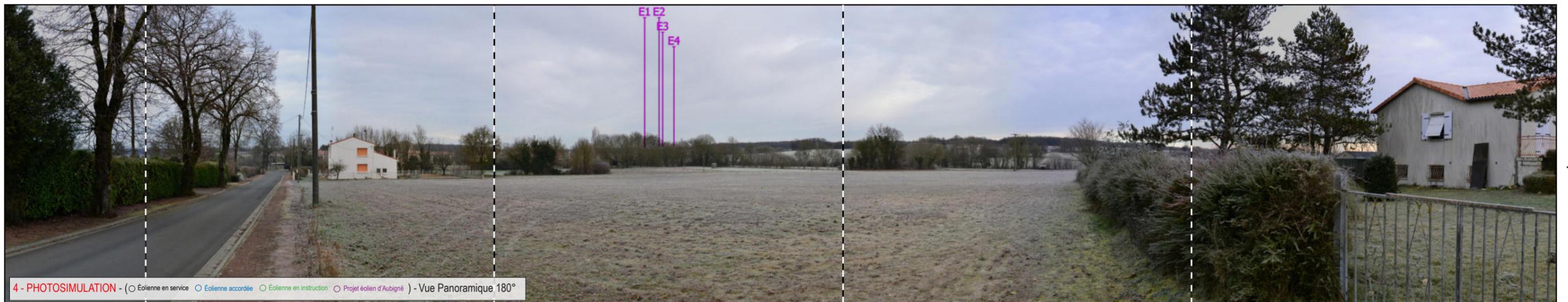




2 - SITUATION EXISTANTE - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée) - Vue Panoramique 180°



3 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien d'Aubigné) - Vue Panoramique 180°



4 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien d'Aubigné) - Vue Panoramique 180°